



## Commission Régionale Outre-Mer SAISON 2022 / 2023

### PROCÈS-VERBAL N°10

---

Réunion du : Jeudi 01 décembre 2022

---

#### **25372037 – CAP NORD 1 / ST GENEVIEVE ASL 81**

La Commission prend note des courriels de CAP NORD 1 et de ST GENEVIEVE ASL,  
La Commission indique que le règlement de la compétition précise que les matchs se jouent en nocturne,  
La Commission demande aux clubs de trouver un accord pour jouer cette rencontre sur les disponibilités des installations de CAP NORD avant la date butoir.

#### **25372052 - BOIS L'ABBE OUTRE MER / TROPICAL A.C.**

Courriel de BOIS L'ABBE OURE MER proposant de jouer le vendredi 16/12/2022 à 20h au STADE CHARLES SOLIGNAT à CHAMPIGNY.  
La Commission demande à TROPICAL A.C. de faire un retour et prendre contact avec son adversaire.

#### **25372055 - STAINS ES / VILLEPINTE FC**

Courriel de VILLEPINTE FC proposant de jouer le dimanche 18/12/2022.  
Accord de STAINS ES pour une rencontre à 15h.  
Accord de la Commission.

#### **25372032 – CLICHY S/SEINE U.S / ST DENIS RC**

Courriel de CLICHY S/SEINE U.S. se désengageant de la Coupe Outre-Mer Crédit Mutuel.  
La Commission prend note.  
ST DENIS RC est qualifié pour le 1/8<sup>ème</sup> de finale.

#### **1/16èmes de finale à jouer le 14/12/2022 à 20h (date butoir au 18/12/2022) :**

25372055 - STAINS ES / VILLEPINTE FC le 18/12/2022  
25372033 - ASPTT DE CHAMPIGNY SUR MARNE / KINGDOM SPORTS  
25372035 - AMICALE RATP DOM TOM / KOOP 97  
25372036 - FLAMBOYANTS DE VILLEPINTE / BANN'ZANMI  
25372037 - CAP NORD / STE GENEVIEVE DES BOIS A.S.L  
25372038 - AMICALE ANTILAISE DU 93 / A.C.S OUTRE MER le 15/12/2022  
25372039 - VILLENEUVOISE ANTILLAISE / PHILIPPE GARNIER AS.  
25372041 - GONESSE RC / VILLEMOMBLE SPORTS  
25372043 - ANTILLAIS DE VIGNEUX F.C / ANTILLAIS PARIS 19EME F.C.  
25372042 - REUNIONNAIS DE LA VALLEE ORGE.A / GUYANE FC PARIS le 30/11/2022

25372052 - BOIS L'ABBE OUTRE MER / TROPICAL A.C.

25372053 - REUNIONNAIS DE SENART A.S.C. / VILLEPARISIS U.S.M

La Commission rappelle que les clubs ont la possibilité de jouer avant les dates butoirs en transmettant leur accord écrit à la LPIFF.

Les rencontres seront disputées sur le terrain de la première équipe cotée. Un arbitre sera désigné à la charge des clubs.

Pour rappel les clubs disputant les 1/16èmes de finale peuvent prendre contact avec leurs adversaires pour disputer ces rencontres.

Clubs qualifiés pour les 1/8èmes de finale :

- GRAND VIGIE FC
- BOUGAINVILLIEES
- SOLITAIRES PARIS EST F.C.
- ST DENIS RC

### CALENDRIER 2022-2023

- **1/8èmes de finale** : mercredi 15 février 2023 (date butoir)
- Tirage des ¼ et ½ finales : mercredi 08 mars 2023
- **¼ de finale** : mercredi 29 mars 2023 (date butoir)
- **½ finales** : mercredi 19 avril 2023 (date butoir)
- **Finale** : jeudi 18 mai 2023 (ascension)

**Prochaine réunion : JEUDI 1er DECEMBRE 2022**